

Ottawa, le 16 septembre 2020

Les Chevaliers de Colomb
Conseil Laurier no 5865
Église Saint-François d'Assise
20, avenue Fairmont
Ottawa, ON K1Y 2K2

Messieurs,

D'abord, la paroisse Saint-François d'Assise voudrait vous exprimer notre appréciation pour l'apport incontestable de votre Conseil à notre paroisse et à la paroisse Saint-Bonaventure depuis maintes années. Notre collaboration a permis de créer un climat d'entente qui, selon nous, a bien répondu aux intérêts de tous. Aux noms des paroissiens des deux paroisses, je vous remercie de cette collaboration. Je voudrais exprimer l'espoir qu'elle puisse continuer dans les années à venir.

Depuis le déménagement du Conseil Laurier no 5865 de Saint-Bonaventure au sous-sol de l'église Saint-François d'Assise, et avec les conséquences de la pandémie, M. Daniel Lacelle, Grand Chevalier, et son exécutif ont soumis leur démission.

Avec le départ de M. Lacelle et son exécutif et avec l'acceptation de leur démission par le Conseil des affaires temporelles (CAT) de la paroisse Saint-François d'Assise, il reste toutefois quelques enjeux à régler entre la paroisse et le Conseil Laurier no 5865. Afin d'en discuter ensemble, le CAT de la paroisse Saint-François d'Assise aimerait rencontrer des Chevaliers de Colomb. Svp me signaler votre intérêt à participer à une rencontre Zoom en m'indiquant votre nom et votre adresse courriel avant le 27 septembre 2020.

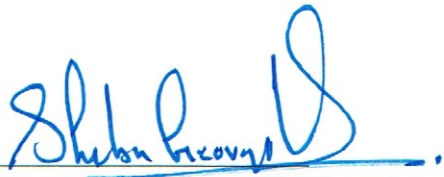
Enfin, j'aimerais apporter les précisions suivantes relatives à la poursuite des activités au sous-sol de l'église. Bien que les activités de certaines salles de bingos de la région d'Ottawa aient repris leur cours, il en sera autrement pour celle de la paroisse Saint-François d'Assise puisqu'elle demeurera fermée. En effet, les directives de l'Archidiocèse d'Ottawa-Cornwall interdisent pour le moment les activités sociales au sous-sol pour assurer un milieu de sécurité sanitaire. De fait, nous devons attendre les consignes écrites de l'Archidiocèse avant de pouvoir poursuivre nos activités au sous-sol de la paroisse, notamment le bingo, le CaFé Francis de la Société Saint-Vincent-de-Paul, les Scoutes et d'autres réunions.

À la paroisse Saint-François d'Assise, le CAT et le CPP collaborent avec le curé de la paroisse qui, à son tour, a l'obligation d'exécuter les consignes diocésaines en vigueur durant ce temps de pandémie.

Nous anticipons une réunion constructive afin de pouvoir planifier ensemble la reprise de nos activités au moment opportun.

Que le Seigneur vous bénisse et vous garde en ce temps de pandémie.

Bureau : 20, avenue Fairmont, Ottawa (Ontario, K1Y 2K2)



Frère Shibu Cyprian, OFM Capucin, curé
Paroisse Saint-François d'Assise

c.c.

Membres du Conseil des Affaires temporelles
Membres du Conseil paroissial de pastorale